

«Ce sont des djihadistes qui étaient à Alep»

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4669 - Ven. 4 - Sam. 5 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Ils veulent accélérer la révision de la loi régissant le métier

«Mettre le notaire à l'abri de toutes les attaques»

Page 3

Offensive commerciale inédite à l'exportation

Export : l'enthousiasme à l'épreuve des premiers succès

Page 4

L'impatience turque

Par Mohamed Habili

Aussi pressés, sinon plus, que les partisans du régime syrien de voir les 2 000 soldats américains plier bagage, il y a les Turcs, qui n'attendent que ce départ pour se ruer sur les forces kurdes, jusque-là sous la protection des Américains. Ayant cru que ce départ était désormais imminent, sur la foi bien sûr des dernières déclarations de Donald Trump, ils ont aussitôt envoyé un supplément de forces à la frontière avec la Syrie, dans l'intention évidente de courir sans plus différer à l'ennemi kurde dès que le dernier soldat américain aurait rembarqué, et même avant si cela était possible. Et puis voilà que de nouveau les pressions internes et externes se sont accrues sur le président américain, et que lui-même s'est mis à nier qu'il ait jamais parlé de rappel devant se produire sur-le-champ. Il s'est bien sûr gardé de donner ne serait-ce qu'une idée du temps pendant lequel les soldats seront maintenus sur place. Plus grave ou plus déplaisant pour les Turcs, cette fois-ci ni Donald Trump ni Mike Pompeo, qui s'est exprimé à la suite du premier, et comme pour donner la bonne interprétation de ses propos, n'ont invoqué la nécessité de mettre la dernière main au travail accompli contre Daech, mais celle de ne pas laisser les Turcs «égorger» (le mot est du secrétaire d'Etat) les Kurdes. Ainsi donc, si les Américains restent, alors que leur président a grande envie de les rappeler, ce n'est plus pour combattre le terrorisme de Daech, ou ce qu'il en reste, mais pour empêcher une boucherie d'innocents par les forces turques.

Suite en page 3

Peste et fièvre aphteuse

Danger sur le cheptel

● Béjaïa : Fermeture de tous les marchés à bestiaux de la wilaya



Ph.D. R.

Alors que le nombre des pertes animalières ne cesse d'augmenter depuis l'apparition en décembre des maladies épizootiques qui constituent une réelle menace pour le cheptel national, Abdelkader Bouazghi, ministre de l'Agriculture, affirme que «la situation est sous contrôle» et promet aux éleveurs concernés la remise des vaccins durant ce mois de janvier. [Lire page 2](#)

Les dernières estimations de l'ONAEA l'ont démontré

L'analphabétisme recule en Algérie

Page 3

Musique

La chorale américaine «Morehouse College Glee Club» en spectacle à Alger

Page 13

Peste et fièvre aphteuse

Danger sur le cheptel

■ Alors que le nombre des pertes animalières ne cesse d'augmenter depuis l'apparition en décembre des maladies épizootiques qui constituent une réelle menace pour le cheptel national, Abdelkader Bouazghi, ministre de l'Agriculture, affirme que «la situation est sous contrôle» et promet aux éleveurs concernés la remise des vaccins durant ce mois de janvier.

Par Lynda Naili

A partir de la wilaya de Djelfa où il effectuait une visite d'inspection, Abdelkader Bouazghi a indiqué qu'«environ 2 000 têtes ont été décimées en raison de ces foyers épizootiques», soit quelque 800 têtes depuis la dernière déclaration faite par son département dimanche dernier annonçant 1 200 bêtes touchées. C'est dire l'importance de

Décès du général-major Abdelhamid Bouhidel Gaïd Salah salue le «long et riche parcours» du défunt

LE GÉNÉRAL de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a présenté ses «sincères condoléances» et a fait part de sa «profonde compassion» à la famille du général-major Abdelhamid Bouhidel, décédé mardi dernier, «saluant le long parcours riche en réalisations» du défunt, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «En présence du Commandant de la 5^e Région militaire, représentant de du général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, aux côtés de hauts cadres de l'ANP, des autorités civiles et de nombreux citoyens, le défunt général-major Abdelhamid Bouhidel, directeur central des infrastructures militaires au ministère de la Défense nationale, a été inhumé mercredi 02 janvier 2019 au cimetière de Batna. Le défunt est décédé dans la soirée de mardi à l'hôpital central de l'Armée Mohamed-Seghir-Nekkache de Ain Naâdja, suite à une longue maladie», précise la même source. «En cette douloureuse circonstance, le général de corps d'Armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, présente en son nom personnel et au nom de l'ensemble des cadres et des personnels de l'ANP, officiers, sous-officiers, djounoud et personnels civils assimilés, ses sincères condoléances et sa profonde compassion à la famille du défunt, saluant son long parcours professionnel riche en réalisations et sa grande contribution à la modernisation des infrastructures de l'ANP, tout en priant Allah Le Tout-Puissant et Miséricordieux d'accorder au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis», ajoute le communiqué du MDN. **H. Y.**

la propagation tant de la fièvre aphteuse que de la peste des petits ruminants au sein du cheptel national, et ce, en dépit du renforcement du dispositif de veille sanitaire et d'alerte des épizooties, des procédures de prévention prises contre la contamination du bétail sain, y compris une première opération de vaccination. En effet, à titre d'exemple, on peut citer la fermeture momentanée du grand marché de bestiaux d'El Kerma par le wali d'Oran depuis le 2 janvier dernier et ce, pour une durée d'un mois, en plus d'une interdiction de regroupement du bétail pour éviter l'apparition et la propagation de la fièvre aphteuse. Même chose à Biskra qui, outre la fermeture également pour un mois de ses marchés à bestiaux, a mobilisé 30 000 doses de vaccin destinées à lutter contre la fièvre aphteuse et reste dans l'attente de 100 000 autres doses. Le directeur des services agricoles (DSA) de Biskra a préconisé aux éleveurs d'assurer «un suivi au quotidien» de leur bétail et d'appliquer à la lettre les directives d'isolation du cheptel malade, l'alerte en cas de suspicion de maladie, la dotation des certificats de santé animale nécessaires pour l'abattage du bétail notamment. Notons que Biskra dispose d'un patrimoine animal constitué de plus de 1,500 million de cheptel dont environ 1 million de têtes ovines. Pas moins de 45 têtes ovines touchées par la fièvre aphteuse ont péri récemment dans cette wilaya, alors que d'autres cas suspectés attendent les résultats des analyses. Idem à Mila où bien qu'«aucun cas n'a été enregistré localement à ce jour», les services agricoles (DSA) ont décidé à titre préventif de procéder à la fermeture des six marchés de vente de bétail à travers la wilaya, pour une durée de 30 jours, pour prémunir les bovins



Ph/D. R.

et les ovins contre la fièvre aphteuse et la peste des petits ruminants qui se sont répandues dernièrement à travers quelques wilayas du pays. «Le mouvement du bétail à travers le territoire de la wilaya se fera uniquement en direction de l'abattoir le plus proche, en sus d'un certificat sanitaire préalablement délivré par un vétérinaire», ont indiqué les mêmes sources. Ce à quoi s'ajoute la mise en place d'une cellule de contrôle du bétail en coordination avec les vétérinaires de la wilaya ainsi qu'une caravane de sensibilisation contre la peste des petits ruminants et la fièvre aphteuse, lancée depuis jeudi dernier à travers les 13 daïras de la wilaya pour sensibiliser les éleveurs de bétail notamment sur les dangers de ces maladies. Face à cette psychose déclenchée tant chez les éleveurs que chez les services agricoles concernés, au risque irréfutable d'une prolifération déconcertante de ces maladies, Abdelkader Bouazghi demandera à ces derniers d'attendre une nouvelle quantité de vaccins qu'il promet pour ce

mois de janvier. «Un vaccin spécial pour les maladies épizootiques sera mis à la disposition des éleveurs au cours de ce mois», a-t-il affirmé jeudi dernier depuis Djelfa. Non sans ajouter que «la situation est sous contrôle».

Des nouveaux cas à El Taref et Boumerdès

Un «contrôle» qui reste tout de même à confirmer puisque de nouveaux cas ont été signalés depuis sa déclaration, notamment à El Taref et à Boumerdès. Effectivement, la wilaya de Boumerdès s'approprie elle aussi à fermer l'ensemble des marchés hebdomadaires à bestiaux de la région, parallèlement à l'interdiction de tout déplacement du cheptel sans certificat sanitaire, et ce, après la découverte hier d'un foyer isolé de peste des petits ruminants, ayant touché 31 têtes d'ovins et caprins à Khemis El Khechna, par l'inspection vétérinaire, après des analyses en laboratoire. Suite à quoi une large campagne de vaccination est en cours de préparation

au profit de tout le cheptel de la wilaya, dont le lancement est prévu «dès l'obtention des vaccins nécessaires». De plus, à El Tarf qui compte 80 000 bovins dont 40 000 vaches laitières ainsi que 120 000 ovins, six cas de peste des petits ruminants ont été confirmés jeudi à Ain Kheyyar par les services agricoles de la wilaya. Un «dispositif spécial» a été aussitôt enclenché à travers notamment la fermeture des marchés hebdomadaires à bétail situés à Bouhadjar, Ain Assel et Drean, pendant un mois, en sus de l'interdiction de déplacement inter-wilayas et l'obligation de la délivrance d'une autorisation des services concernés pour tout transport de bétail vers l'abattoir. S'agissant de la fièvre aphteuse, les mêmes services ont relevé la contamination de sept bovins dans deux localités au niveau du chef-lieu de wilaya. Ainsi, outre le dispositif de lutte et de prévention bio-sécurité déclenché (quarantaine, contrôle, interdiction de déplacement des animaux, vaccination...), une campagne de vaccination a touché à ce jour 35 126 bêtes. **L. N.**

Apparition d'un foyer de peste ovine et caprine à Béjaïa

Fermeture de tous les marchés à bestiaux de la wilaya

Les marchés à bestiaux de la wilaya sont fermés depuis quelques jours pour au moins un mois. La décision a été prise par le ministre de l'Agriculture sur proposition des walis et des directions des services agricoles de wilaya. Il s'agit d'une mesure préventive visant à stopper et à limiter la propagation de la peste des petits ruminants qui a décimé près de 2 000 bêtes à travers le pays. La wilaya de Béjaïa a enregistré elle aussi, il y a un peu plus d'une semaine, un foyer dans la commune de Chemini, dans la vallée de la Soummam. Il s'agit de la détection de la pathologie dans un élevage de la région de Sidi-Aïch. La peste a touché plus particulièrement le petit cheptel. Au moins huit

bêtes, dont des caprins, ont été touchées par la peste des petits ruminants. Selon un responsable des services vétérinaires relevant de la direction des services agricoles de la wilaya de Béjaïa qui s'exprimait récemment à la radio, le foyer a été maîtrisé et les huit bêtes ont été soignées et sont guéries. Le responsable a déclaré qu'«aucun cas de fièvre n'a été enregistré pour le moment à Béjaïa». Selon lui, «un arrêté de fermeture des marchés à bestiaux de la wilaya a été signé par le wali». Cet arrêté interdit également le transport des ovins et bovins et autres bêtes en dehors de la wilaya ou vers la wilaya de Béjaïa. Il a informé les bouchers qui achètent les bêtes à Sétif ou ailleurs, de pro-

céder à leur abattage sur place et de se faire délivrer un certificat de transport et de bonne santé chez les services vétérinaires concernés. Le document interdit également la circulation et le transport des animaux à l'intérieur de la wilaya, soit d'un élevage vers un autre, afin d'éviter la propagation de la maladie qui risque de décimer les cheptels ovins, bovins et caprins de la région. Cette nouvelle épidémie, apparue il y a quelques semaines dans plusieurs wilayas du sud-ouest du pays, a mis les autorités sanitaires et le ministère de l'Agriculture dans un état d'alerte maximale. Le ministère a adressé une circulaire de fermeture de l'ensemble des marchés à bestiaux dans les 48 wilayas du

pays, comme il interdit tout mouvement de caprins, bovins et ovins à l'intérieur des régions, de ou vers d'autres régions du pays. S'exprimant à la radio, le ministre de l'Agriculture a indiqué qu'une importante opération de vaccination du bétail va être incessamment lancée, afin d'endiguer certaines pathologies animales dont la peste des petits ruminants et la fièvre aphteuse. Outre la vaccination du bétail, il a annoncé que «les éleveurs dont les bêtes ont été décimées par la maladie seront dédommages sous certaines conditions et selon la réglementation en vigueur».

Hocine Cherfa

Ils veulent accélérer la révision de la loi régissant le métier

«Mettre le notaire à l'abri de toutes les attaques»

■ La chambre nationale des notaires veut accélérer l'amendement de la loi portant organisation de la profession de notaire, notamment pour une plus grande protection.



Par Louiza Ait Ramdane

L'amendement de la loi régissant le métier de notaire est toujours d'actualité. Car, le notariat algérien connaît, ces derniers temps, des moments difficiles en raison des différentes attaques auxquelles il fait face au quotidien. En effet, les notaires doivent pouvoir exercer leur métier sans craindre de se retrouver devant la justice pour des erreurs futiles. C'est ce que les notaires algériens, réunis jeudi dernier à Oran, ont revendiqué à l'ouverture d'une assemblée générale de la chambre régionale de l'Ouest du pays. Raison pour laquelle il faut mettre le notaire à l'abri de toutes les attaques et lui donner les moyens de dépasser toutes les entraves dressées devant lui,

indique la Chambre nationale des notaires. «Le notaire a prouvé sa droiture, son honnêteté, et son patriotisme. Il faut le mettre à l'abri de toutes les attaques et lui donner les moyens de dépasser toutes les entraves dressées devant lui», a souligné jeudi, Rachid Benredane, président de la Chambre nationale des notaires. A noter qu'une réflexion est engagée au niveau du ministère de la Justice en vue d'apporter des amendements à la loi régissant la pratique notariale.

Tout en dressant le bilan des activités de cette instance nationale, l'orateur a fait état de l'arrivée dans la corporation de quelque 1 500 nouveaux notaires à l'échelle nationale. Il a également insisté sur une meilleure gestion des archives notariales,

soulignant leur importance pour les notaires et pour les citoyens, notamment les propriétaires des biens fonciers et autres. De son côté, Régha Benouenene, président de la Chambre régionale Ouest, a lancé un appel aux autorités compétentes pour accélérer la révision de la loi régissant la profession de notaire et organiser des ateliers pour discuter de ce texte et apporter des propositions utiles à la corporation. «L'objectif est de permettre aux professionnels de ce domaine et des autres corporations de travailler dans la sérénité, car le notaire a un grand rôle à jouer dans la sécurité économique et celle de tous les échanges, en général», a-t-il précisé. Il a également estimé que la réhabilitation du notaire algérien est une urgence pour le développement

économique de l'Algérie qui aspire à attirer les investisseurs. «Le rôle du notaire est primordial dans le monde économique, et nous devons faire en sorte que l'acte notarié soit préservé». Pour l'intervenant, «il y a nécessité d'amender la loi 60-02 qui régit le notariat afin que le notaire puisse assumer sa mission sans avoir à recourir à l'appareil judiciaire à la moindre erreur», a résumé Berradene Rachid. Cette rencontre, organisée sous l'égide de la Chambre nationale et du Haut conseil national du notariat, a permis à la corporation de dresser un état des lieux et de faire un bilan de ses activités des six derniers mois. Les participants ont également discuté des différents objectifs axés sur le développement de la profession.

L. A. R.

Les dernières estimations de l'ONAEA l'ont démontré

L'analphabétisme recule en Algérie

Le taux général d'analphabétisme en Algérie a connu une baisse sensible ces dernières années pour atteindre 10%, selon les dernières estimations de l'Office national d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA) publiées à la veille de la journée arabe d'alphabetisation célébrée le 8 janvier de chaque année. «L'Algérie veille à poursuivre la lutte contre le fléau d'analphabétisme pour permettre à tous les citoyens d'exercer leurs droits politiques et socio-économiques et adopter les nouvelles approches internationales pour construire une société viable», a souligné l'Office, précisant que le taux d'analphabétisme avait baissé à

9,44 %. «La stratégie nationale d'alphabetisation mise en œuvre depuis 2007 en collaboration avec les partenaires officiels et la société civile et qui a permis de réaliser plusieurs objectifs a été reconduite», a fait savoir l'ONAEA, précisant que 4 071 704 apprenants avaient été inscrits depuis le lancement de cette stratégie. Durant l'année scolaire 2017-2018, un total de 422 389 apprenants, majoritairement des femmes, ont été inscrits dans les centres de l'Office, a indiqué la même source, précisant que les instances compétentes avaient procédé à la création de neuf centres d'alphabetisation et de préapprentissage professionnel pour femmes et

jeunes filles et au lancement du projet de «la modernisation des programmes d'alphabetisation destinés à la femme rurale» dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de partenariat entre l'Algérie et l'Union européenne (UE). Par ailleurs, la stratégie nationale d'alphabetisation a permis de mettre en application les clauses de la convention de partenariat avec l'Office national d'enseignement et de formation à distance (ONEFD) pour accompagner les jeunes affranchis d'illettrisme en leur permettant de suivre des études à distance en première année d'enseignement moyen. La célébration de la journée arabe d'alphabetisation dont les festivités offi-

cielles sont organisées cette année dans la wilaya de Tlemcen s'inscrit dans le cadre de la commémoration de la création, en 1966, par la Ligue arabe, d'une instance régionale d'alphabetisation, connue sous le nom de l'Instance arabe d'alphabetisation et d'enseignement pour adultes depuis 1970, année de la création de l'Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences (Alecso). Cette année, la journée arabe d'alphabetisation a pour thème «Alphabetisation et développement des compétences» qui permettra de rechercher les véritables liens entre l'alphabetisation et les compétences, en accordant davantage d'intérêt

LA QUESTION DU JOUR

L'impatience turque

Suite de la page une

Il faut dire que les Turcs ont paru si impatients de voir les soldats américains quitter la Syrie qu'on pouvait en effet s'attendre au pire de leur part. Pour les Kurdes en tout cas, l'armée syrienne est une alliée comparée à l'armée turque. A Menbaj, où ils ne sont pas en force, ils ont fait appel à Damas dès l'annonce du retrait américain. Damas y a dépêché des forces, qui ont pris position autour de la ville pour voir venir. Le régime syrien peut attendre quelques mois de plus que les Américains se décident à partir pour de bon. Il a déjà sous son contrôle les deux tiers du territoire, le tiers restant était sous celui des Américains, à l'ombre duquel sont les Kurdes. Les Américains partis, ce qui de toute façon est affaire tout au plus de quelques mois, c'est tout le pays qui retourne sous son autorité. Les Syriens n'ont pour ainsi dire rien à perdre, et même tout à gagner, à s'armer de patience pour quelque temps encore. Tel n'est pas le cas des Turcs, pour qui c'est aujourd'hui et pas un autre jour qu'il faut en finir avec les Kurdes. Pour eux, demain ce sera trop tard. Une fois la paix revenue en Syrie, ce sera aussi leur tour de faire rappeler leurs troupes. A moins évidemment de prendre le risque d'entrer en guerre à la fois avec les Syriens et les Kurdes. Une perspective qui en soi ne déplairait pas si fort aux Turcs, s'il n'y avait les alliés de la Syrie, qui ont assez montré pendant tout ce temps qu'ils tenaient à elle. Le plus grave pour eux, ce n'est pas que les Américains ne partent pas, pas tout de suite, mais qu'ils restent pour faire échec à leurs plans. De plus, pour ils ne savent encore combien de temps. Puisque ce n'est plus pour dans un mois, serait-ce alors dans trois mois ? Dans six mois ? Pas moyen de le savoir. Tout ce dont ils peuvent être certains, c'est que ce départ aura lieu avant que Trump ne rentre corps et âme en campagne. Il a encore une marge de plusieurs mois avant de devoir tenir sa promesse de rappeler les troupes de Syrie.

M. H.

Meriem Benchaoua

Offensive commerciale inédite à l'exportation

Export : l'enthousiasme à l'épreuve des premiers succès

■ A la question de savoir si les produits industriels finis d'origine algérienne sont moins bons que ceux usinés et/ou manufacturés dans d'autres pays, la réponse est non.

Par Filali H. Imène

La stratégie payante élaborée par le ministère du Commerce, consistant dans une offensive commerciale inédite à l'exportation en direction des marchés africain, arabe et aussi, sans complexe aucun, américain et européen, semble avoir porté ses premiers fruits et le bilan, sur les deux derniers mois de l'année écoulée, n'est pas pour démentir ce constat positif.

Plus qu'un bilan chiffré, dont les données ne peuvent pas être pertinentes sur une durée aussi courte, c'est un bilan moral et psychologique qu'il convient de faire dans le cadre de la démarche internationale à l'exportation menée par le département algérien du Commerce.

Qu'il s'agisse des manifestations auxquelles notre pays a été représenté par des opérateurs économiques des secteurs privé et public confondus, au niveau des quatre continents, et où il est à chaque fois ressorti que le pro-

duit algérien surprend par ses qualités intrinsèques et par le rapport qualité/prix qu'il affiche, ou encore des opérations concrètes d'export menées ces derniers mois, voire aussi ces dernières semaines, en direction de pays qui incarnent, de manière emblématique, l'esprit d'une présence continentale algérienne lourde de sens. Tout semble indiquer que la fameuse «mayonnaise» est en train de prendre, preuve en est l'engouement manifesté pour les produits algériens au niveau des marchés régionaux, les commandes fermes faites, ainsi que les contrats signés, engageant mutuellement opérateurs algériens et africains dans le cadre d'opérations d'affaires à l'export qui promettent de s'inscrire sur le moyen et le long terme. De toutes les façons, en termes de diversité de l'offre, l'assiette industrielle algérienne est parmi les plus riches, qui surprend par un long éventail de produits, allant de l'artisanat, en passant par l'agroalimentaire, jusqu'aux



produits électroménagers, machines agricoles et autres produits high-tech de dernière génération. Des produits dont la qualité n'a rien à envier à celle connue sous d'autres cieux, offrant un surcroît de garantie de sérieux que soutient l'historique algérien, et affichant un rapport

qualité/prix qui inscrit la compétitivité du produit algérien comme un atout indéniable et un vecteur d'attractivité de la part des marchés africain et arabe, désormais perméables à la conquête du made in bladi. Quelques carences, cependant, méritent d'être prises en charge afin de

faire en sorte que le tableau qui a pris tellement de temps à constituer une unité compacte et solide, soit idyllique. Il s'agit, sur le plan organisationnel, de questions d'ordre logistique ne devraient plus constituer des écueils, mais qui demeurent encore et grèvent la constance si nécessaire à la pérennisation des relations commerciales à l'exportation, ces dernières étant tributaires absolument de la capacité des opérateurs à honorer leurs contrats, dans la continuité, en termes de qualité et de quantités. Gageons, au vu de l'engagement pris par le département du Commerce, que le dialogue, devenu plus fluide avec les opérateurs de tous les secteurs exportateurs, permettra d'aplanir tous les problèmes, cela surtout que le vent de la réussite, qui a soufflé à maintes reprises ces dernières semaines, a conquis l'enthousiasme de tous, y compris des sceptiques au sein de l'administration.

F. H. I.

Marchandises dans la zone terrestre du rayon des douanes

Les modalités de circulation fixées par un décret

Les modalités de délivrance de l'autorisation de circulation de certaines marchandises dans la zone terrestre du rayon des douanes algériennes ont été fixées par un décret exécutif publié dans le «Journal officiel» n° 72. Ce texte détermine les modalités d'application de l'article 220 du code des douanes et entre aussi dans le cadre de la lutte contre la contrebande. Selon le décret, l'autorisation de circuler est un document établi par les services des douanes ou de l'administration fiscale pour accompagner la circulation de certaines marchandises dans la zone terrestre du rayon des douanes, dont la forme et les conditions de délivrance sont définies par le code des douanes. Dans son article 10, le texte précise que sont fixées par arrêté du ministre des Finances la liste des marchandises qui ne peuvent circuler dans la zone terrestre du rayon

des douanes sans être accompagnées de l'autorisation de circuler, ainsi que les tolérances en faveur de certaines marchandises soumises à cette autorisation. La liste des marchandises peut être établie, en fonction des différentes régions du territoire douanier, avec identification des wilayas que couvre chaque région. L'autorisation de circuler doit accompagner les marchandises concernées durant toute la durée du transport. Le transporteur ayant des antécédents en matière de non-respect de destination des marchandises, ne bénéficie plus d'autorisations de circuler, note le décret exécutif. L'autorisation de circuler est délivrée au commerçant installé en dehors des wilayas frontalières terrestres et exerçant l'activité d'approvisionnement de ces wilayas, sous réserve d'y disposer de dépôt déclaré aux services compétents et

dûment constaté. Par ailleurs, le décret définit trois cas de dispense de l'autorisation de circulation de marchandises. Le premier cas concerne la circulation de marchandises réalisées à l'intérieur même des agglomérations du lieu d'enlèvement des marchandises, à l'exception des déplacements effectués dans les localités situées à proximité immédiate de la frontière terrestre, sachant que ces localités sont celles situées dans un rayon allant jusqu'à quinze km, à vol d'oiseau, à partir de la frontière terrestre, dont les listes sont fixées par arrêtés des walis territorialement compétents. Le deuxième cas de dispense est celui de la circulation des marchandises réalisées dans la zone terrestre du rayon des douanes située le long de la frontière maritime du territoire douanier et non mitoyenne avec la frontière terrestre. Sont aussi dispensées les

marchandises dont les quantités n'excèdent pas les tolérances fixées par un arrêté. Aussi, lorsque les marchandises soumises à l'autorisation de circuler sont transportées par les nomades, les quantités dispensées sont fixées au double des tolérances accordées aux autres transporteurs. Le décret définit les nomades comme des «personnes ne possédant, ni domicile, ni résidence fixe et dont le mode de vie comporte des déplacements continus et recensés en tant que tels». De surcroît, les entreprises de production établies dans la zone terrestre du rayon des douanes et sollicitant un nombre consistant d'autorisations de circuler, peuvent solliciter auprès des chefs d'inspections divisionnaires des douanes territorialement compétents, l'octroi d'un contingent global périodique qu'ils utilisent sous leur responsabilité. Halim N.

Bordj Bou Arreridj/Port sec de Tixer

25 millions de dollars d'exportations

Au cours de l'année 2018, le port sec de la commune de Tixer de la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'est placé «troisième à l'échelle nationale» dans les exportations hors hydrocarbures avec un volume de plus de 25 millions dollars et est devenu «un acquis» pour les investisseurs, relève le directeur de la Chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Bibans, Abdelkader Hayed. Ce port a réussi «en un temps court» à accaparer 30% du volume des opérations du marché nationale réalisant 10 millions dollars de plus que l'année passée à la faveur des facilités douanières, a relevé le même responsable. Le nombre des containers traités dans le port a été ainsi octuplé, passant de 500 durant la première année de son exploitation en 2016 à plus de 4.000 containers en 2018, selon la même source. «Cette infrastruc-

ture a traité au cours des trois premiers trimestres 2018, 318 opérations d'exportation pour près de 25 millions dollars de marchandises et produits industrialisés divers», a précisé M. Hayed assurant que ce chiffre est appelé à «croître davantage à la fin de l'année». De son côté, le directeur des zones logistiques de l'Entreprise portuaire de Bejaia dont dépend le port sec de Tixer, Farès Benyahia, a affirmé que «les efforts se poursuivent pour relever le niveau des exportations hors hydrocarbures et dynamiser le rôle du port de Tixer de sorte à répondre aux attentes des opérateurs économiques et à accompagner l'évolution du tissu industriel de la région». Le même responsable a assuré que les efforts seront intensifiés pour amener le port de Tixer qui dispose d'une capacité d'exportation de 29.000 containers par an

«à fonctionner à plein régime» tout en lui permettant de «diversifier ses services et parachever son extension sur 30 hectares». Pour le président de la CCI-Bibans, Radjeh Belouhri, l'ambition des opérateurs économiques dépasse la limitation des activités du port de Tixer aux seules opérations d'exportation et d'importation pour l'élever au rang des grandes zones logistiques au regard de position stratégique par l'intégration des activités de stockage et d'emballage. «La réalisation de l'extension projetée transformera cet équipement en pôle régional et national d'exportation des produits agricoles à partir des wilayas voisines et même du Sud», a-t-il noté. Le même opérateur a proposé la réalisation d'une piste d'atterrissage pour les avions de transports de marchandises et colis aériens et satisfaire l'exigence de rapidité

dans le transport notamment de produits agricoles «périssables».

Smartphones et électroménagers en tête des exportations

Les produits électroniques divers avec en tête les Smartphones et les produits électroménagers ont occupé «la première position» des exportations avec un total de près de 20 millions dollars suivis des pâtes alimentaires et produits agricoles avec plus de 500.000 dollars puis des produits plastiques, textiles et matériaux de construction, souligne-t-on. Tous ces produits ont été dirigés vers 13 pays dont le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Bénin, la Mauritanie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, les Emirats arabes unis, la France, l'Italie, les Etats-Unis et le Canada. K. L.

Pétrole

Les cours orientés à la hausse

■ Les cours du pétrole étaient orientés à la hausse, hier en Asie, mais les investisseurs continuaient de se montrer préoccupés quant à la surabondance de l'offre et aux risques que présentent pour la demande les perspectives d'un ralentissement économique mondial.

Par Amel B.

Le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en février, gagnait 14 cents à 47,23 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en février, prenait 10 cents à 56,05 dollars. Les cours avaient déjà terminé en hausse jeudi, mais l'envolée est limitée par les doutes quant à l'efficacité des efforts de l'Opep et de la Russie pour soutenir les prix. Les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et la Russie se sont engagés début décembre à réduire collectivement leur production de 1,2 million de barils par jour à partir du 1^{er} janvier pour résorber l'excédent d'or noir sur le marché et ainsi soutenir les prix.

Ouganda : report de la production pétrolière à 2022

La ministre ougandaise du Pétrole, Irene Muloni, a annoncé que le lancement de la production pétrolière est reporté à 2022. Il faut rappeler qu'initialement la production était prévue pour commencer en 2020. Ces dernières



P.H.D.R.

semaines, des rumeurs dans la presse évoquaient 2021 pour le démarrage de l'extraction d'huile.

D'après les précisions de la responsable, ce report est dû à un retard pris par les partenaires Total, China National Offshore Oil Company (CNOOC) et Tullow dans la prise de décision finale d'investissement pour le développement des champs pétroliers des blocs Tilenga et Kingfisher.

D'autre part, la lenteur de la transaction entre Tullow Total et CNOOC explique ce retard. En effet, la firme britannique a cédé une partie de ses parts à ses partenaires mais l'opération s'est achevée plus tard que prévu.

La ministre estime désormais que la décision finale d'investissement qui a aussi été retardée, pourrait être prise au cours du premier trimestre de l'année prochaine. Pour ce qui est de la raffinerie, elle entrera en service en 2023.

A. B./APS

Changes

L'euro stable face au dollar avant l'emploi américain

L'euro se stabilisait hier face au dollar après l'inflation en zone euro et en attendant les chiffres mensuels sur l'emploi américain. Vers 10h00 GMT (11h00 à Paris), l'euro valait 1,1398 dollar pour un euro contre 1,1394 dollar jeudi. Selon les analystes, le principal rendez-vous de la journée sera le rapport mensuel américain sur l'emploi en décembre, publié à 13h30 GMT. Alors que l'enquête de l'entreprise ADP a fait état jeudi de chiffres bien meilleurs que prévu, les analystes sont plutôt optimistes concernant les données du gouvernement américain. «Si le rapport sur l'emploi est conforme aux attentes, cela devrait soutenir la Fed pour de nouvelles hausses des taux», ont souligné les analystes de Rabobank. Une hausse des taux rend le dollar plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes. La Réserve fédérale américaine a relevé

quatre fois ses taux en 2018, mais les craintes d'un ralentissement économique ont récemment conforté les spéculations sur une plus grande prudence de la part de la Fed. D'ailleurs, «le président de la Réserve fédérale de Dallas, Robert Kaplan (membre non votant du Comité de politique monétaire), s'est dit jeudi favorable à une pause dans le relèvement de ses taux par la banque centrale américaine, en raison des récentes turbulences sur les marchés financiers», a souligné John Plassard, analyste pour Mirabaud Securities. Dans ce contexte, les investisseurs suivront vendredi l'actuel président de la Fed, Jerome Powell, qui doit s'exprimer au sein d'un panel de discussion avec ses prédécesseurs Janet Yellen et Ben Bernanke. Concernant l'euro, celui-ci a effacé ses maigres gains face au dollar après la publication de l'inflation en zone

euro, qui a ralenti à 1,6% sur un an en décembre, contre 1,9% en novembre. Le yen, de son côté, refluit après deux jours de nette hausse et une brève envolée provoquée par un avertissement d'Apple sur ses résultats. «L'aversion au risque est en train de laisser de la place à l'optimisme avec l'annonce d'une rencontre entre les Etats-Unis et la Chine la semaine prochaine, ce qui a aidé les devises et les actions à récupérer», a expliqué Konstantinos Anthis, analyste pour ADS Securities. Le ministre chinois du Commerce a en effet confirmé hier que des négociateurs des Etats-Unis se rendraient en Chine lundi et mardi pour le premier tête-à-tête entre les deux puissances depuis que les chefs d'Etat des deux pays se sont rencontrés début décembre pour tenter d'apaiser leur différend commercial. Vers 10h00 GMT hier, le dollar s'échangeait à

108,05 yens contre 107,68 jeudi vers 22h00 GMT, et l'euro valait pour sa part 123,18 yens contre 122,67 la veille au soir. La livre sterling s'appréciait face à l'euro (à 89,98 pence pour un euro contre 90,21 pence jeudi) et face au dollar (1,2670 dollar pour une livre contre 1,2628 la veille au soir). De son côté, le franc suisse perdait légèrement du terrain face à la monnaie unique (1,1258 franc pour un euro hier contre 1,1243 jeudi soir) et se stabilisait au dollar (0,9875 franc pour un dollar contre 0,9868). La monnaie chinoise s'est, elle, renforcée par rapport à la devise américaine (6,8668 yuans pour un dollar contre 6,8721 yuans la veille à 15H30 GMT). L'once d'or s'échangeait pour 1 290,78 dollars, après être montée jusqu'à 1 298,31 dollars vers 01h35 GMT, son plus haut niveau depuis plus de six mois.

M. Y.

Zone euro

L'inflation ralentit en décembre à 1,6%

L'inflation a ralenti en décembre dans la zone euro, à 1,6%, contre 1,9% en novembre, selon les données provisoires diffusées hier par l'Office européen des statistiques, Eurostat. Ce chiffre est inférieur aux attentes des analystes interrogés par le fournisseur de services financiers

Factset, qui tablaient sur 1,8%. Pour la BCE, une inflation annuelle très légèrement inférieure à 2,0% sur un an est considérée comme un signe de bonne santé de l'économie.

Le ralentissement de l'inflation s'explique avant tout par la diminution de la hausse des prix de l'énergie, qui ont progressé à

5,5% en décembre, contre 9,1% en novembre. L'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac, qui exclut par conséquent les produits particulièrement volatils) est, elle, restée stable en décembre, à 1,0%, comme le mois précédent. Eurostat a également annoncé

hier un recul des prix à la production industrielle dans la zone euro, qui ont baissé de 0,3% en novembre par rapport à octobre.

Les analystes de Factset s'attendaient à un recul de 0,1%. Les prix à la production industrielle avaient augmenté de 0,8% en octobre.

Agences

France
Vers un emprunt entre 3,8 et 5,4 mds d'euros à court terme

LA FRANCE veut emprunter entre 3,8 et 5,4 milliards d'euros à court terme lundi sur les marchés, a annoncé hier l'Agence France Trésor (AFT), chargée de placer la dette française auprès des investisseurs. Dans le détail, le pays a l'intention de lever entre 2,6 et 3 milliards d'euros à trois mois (12 semaines), échéance pour laquelle il avait accordé un taux de -0,570% lors de la dernière opération comparable le 2 janvier 2019. Il entend emprunter aussi entre 0 et 400 millions d'euros à cinq mois (17 semaines), échéance pour laquelle il avait accordé un taux de 0,400% lors de la dernière opération comparable le 24 décembre 2009. Le Trésor veut également lever entre 500 et 900 millions d'euros à six mois (21 semaines). Le taux avait atteint -0,569% pour cette échéance le 2 janvier 2019. Enfin, le pays compte émettre entre 700 millions et 1,1 milliard d'euros à un an (51 semaines), échéance pour laquelle il avait accordé un taux de -0,566% le 2 janvier 2019. La France emprunte depuis août 2014 à des taux négatifs sur des échéances de court terme, ce qui signifie que les investisseurs, qui cherchent à tout prix des placements sûrs, sont prêts à perdre de l'argent en lui prêtant. Emprunter sur ces échéances devient donc rémunérateur pour le Trésor.

R. E.

Souk Ahras

Plan d'urgence pour améliorer l'approvisionnement en eau potable

■ L'année 2018 dans la wilaya de Souk Ahras s'est caractérisée par la mise en place d'un plan d'urgence et le début de concrétisation de programmes alternatifs destinés à améliorer et à renforcer l'approvisionnement en eau potable de la population.

Par Anissa H.

Face à la baisse «importante et préoccupante» du niveau de l'eau du barrage d'Ain Dalia d'une capacité de 76 millions m³, qui s'est effondré à 3 millions m³, les autorités publiques ont procédé, à la fin du mois de mars dernier, à la mise en place de mesures visant à accroître les structures de base du secteur des ressources en eau par le biais de forages et d'investissement dans des projets d'envergure, à l'instar des barrages et des grands transferts d'eau. Dans ce contexte, l'entreprise «Formid» a procédé, en mars dernier, au forage de 17 puits profonds, dont deux puits totalisant 3 800 m³/jour à Taoura et trois autres dans la région d'El Kadrane, dans la commune de M'daourouch, d'un apport journalier de 1950 m³, alors que deux nouveaux puits devraient être achevés «prochainement» à Targuelt et Haddada. Selon le directeur local des ressources en eau (DRE), Mohamed-Tahar Rouabhia, le Groupe Cosider a entrepris, conformément au plan d'urgence, de creuser 7 puits dont 4 ont été achevés dans la région de M'daourouch et Mechroha d'une capacité respective de 400 m³/jour et 1 050 m³/jour. Il a également fait état de la réalisation d'un autre puits à Safel Ouiden (1 200 m³) et d'autres forages similaires qui ont été achevés à Ain Zana avec un apport de 350 m³/jour, alors

que les travaux sont en cours pour effectuer un nouveau forage dans la commune de Oued Driss. Ce même responsable a précisé, en outre, que deux puits profonds ont été réalisés dans la région de Henancha (400 m³/jour) et à Tiffich. Les travaux ont de ce dernier ont été interrompus. Il a ajouté par ailleurs que les travaux de forage d'un puits profond à Taoura (4 752 m³ par jour) par l'agence nationale des ressources en eau (ANRH) sont terminés, et qu'un cahier des charges relatif à la réalisation de puits profonds dans les communes d'Ain Zana, Rakouba, Ouled Moumen, Sidi Fredj et Zaârouria a été élaboré.

Transfert des eaux du barrage de Chafia vers Souk Ahras en 2019

Lors d'une récente visite dans la wilaya de Souk Ahras, le secrétaire général du ministère des Ressources en eau, Hadj Belkateb, a fait état du lancement, au cours du premier semestre de l'année 2019, des travaux de transfert des eaux du barrage de Chafia (El Tarf) vers Souk Ahras. M. Belkateb a aussi donné le coup d'envoi aux travaux de forage de 4 nouveaux puits dans plusieurs régions de la wilaya, suite au plan d'urgence mis en place au mois de mars dernier relatif au forage de 17 puits profonds pour un montant estimé à 2 milliards de DA. Parmi ces puits supplémentaires, deux sont situés près du village de



Ph. > D. R.

Boumaâraf El Sebti, dans la ville de Taoura, le troisième dans la région de Madaure à Dréa, alors que le quatrième sera implanté dans la région de Ouled Boukhil (commune de Dréa), sous l'égide de l'ANRH, en tant que maître d'ouvrage délégué chargé de veiller au bon déroulement des travaux confiés à une entreprise chinoise, pour un délai de 3 mois. Ces opérations de forage permettront aux habitants de la ville de Souk Ahras et des communes voisines d'être alimentées avec une moyenne de 20 heures par jour, a-t-on indiqué, tandis que les habitants de la commune de Oued Kebril seront approvisionnés en eau potable à partir du barrage de Oued Mellègue. En outre, deux puits profonds seront "prochainement" creusés dans la commune de M'daourouch, au moment où les communes de Sédrata, Bir Bouhouche et Zaouabi bénéficieront de l'apport d'une station de traitement des eaux du barrage de Oued Charef afin de satisfaire leurs besoins en eau potable. Aussi, pour faire face à la pénurie criante d'eau potable au niveau de la concentration urbaine de Lefouidh, dans la commune frontalière de Ouled Moumen, un puits profond a été

foré début décembre 2018, en plus du remplissage du réservoir de cette même zone d'habitation à l'aide de camions citernes pour alimenter les foyers en eau potable. De son côté, Ahcène Bentounsi, chef de la daïra de Haddada a affirmé à l'APS que les communes de Haddada et Ouled Moumen ont bénéficié récemment d'un important programme d'approvisionnement en eau potable à la faveur du transfert des eaux du puits de Louhichi à Haddada, avec un apport de 1 000 m³, mais aussi à khedara et ses mechtas jusqu'à Ouled Moumen et Lefouidh pour un montant de 400 millions DA. Le même responsable a ajouté que les travaux de la première tranche (Haddada) sont actuellement en cours, tandis que les autres projets seront lancés «prochainement», ce qui permettra d'alimenter en eau les citoyens de ces communes et leurs mechtas. Par ailleurs, dans le cadre du processus de transfert d'eau du puits Louhichi vers Haddada, Khedara et Ouled Moumen, un réservoir d'eau de 500 m³ va être érigé dans la mechta Zelfa et des réservoirs ainsi qu'un réseau d'alimentation en eau dans les communes de Khedara et Ouled Moumen, a-t-il

renchérit. Selon les services de la DRE, la wilaya de Souk Ahras compte 4 barrages d'une capacité totale de 419 millions m³ dont 2 sont en exploitation, à savoir celui de Ain Dalia (76 millions m³) qui enregistre actuellement 2,873 millions m³, et celui de Oued Charef (152 millions m³), ne comptant plus que 40 millions m³ et destiné à irriguer le périmètre d'irrigation (Zouabi-Sédrata-Bir Bouhouche) sur une superficie de 2500 ha. Les mêmes services ont ajouté que les 2 autres barrages sont pour l'heure en voie d'achèvement, à savoir le barrage Mellègue (156 millions m³) destiné à alimenter en eau le complexe de transformation de phosphate de Oued Kebril, ainsi qu'à l'irrigation et l'alimentation en eau des habitants de la région Sud des communes de Dréa, Taoura et Sidi Fredj. Le taux d'avancement des travaux de ces ouvrages hydrauliques ont atteint 97%, avec un taux de remplissage de l'ordre de 90 millions m³, alors que le barrage de Oued El Djedra, d'une capacité de 35 millions m³, enregistre un taux d'avancement des travaux de l'ordre de 40%.

A. H.

Bordj Bou Arreridj

Plus de 25 millions de dollars d'exportations depuis le port sec de Tixer

Au cours de l'année 2018, le port sec de la commune de Tixer de la wilaya de Bordj Bou Arreridj s'est placé «troisième à l'échelle nationale» dans les exportations hors hydrocarbures avec un volume de plus de 25 millions dollars et est devenu «un acquis» pour les investisseurs, relève le directeur de la Chambre du commerce et de l'industrie, CCI-Bibans, Abdelkader Hayed. Ce port a réussi «en un temps court» à accaparer 30% du volume des opérations du marché nationale réalisant 10 millions dollars de plus que l'année passée à la faveur des facilités douanières, a relevé le même responsable. Le nombre des containers traités dans le port a été ainsi octuplé, passant de 500 durant la première année de son exploitation en 2016 à plus de 4.000 containers en 2018, selon la même source. «Cette infrastructure a traité au cours des trois premiers trimestres 2018, 318 opérations d'exportation pour près de 25 millions dollars de marchandises et pro-

duits industrialisés divers», a précisé M. Hayed assurant que ce chiffre est appelé à «croître davantage à la fin de l'année». De son côté, le directeur des zones logistiques à l'Entreprise portuaire de Bejaia dont dépend le port sec de Tixer, Farès Benyahia, a affirmé que «les efforts se poursuivent pour relever le niveau des exportations hors hydrocarbures et dynamiser le rôle du port de Tixer de sorte à répondre aux attentes des opérateurs économiques et à accompagner l'évolution du tissu industriel de la région». Le même responsable a assuré que les efforts seront intensifiés pour amener le port de Tixer qui dispose d'une capacité d'exportation de 29 000 containers par an «à fonctionner à plein régime» tout en lui permettant de «diversifier ses services et parachever son extension sur 30 hectares». Pour le président de la CCI-Bibans, Radjeh Belouhri, l'ambition des opérateurs économiques dépasse la limitation des activités du port de Tixer aux seules

opérations d'exportation et d'importation pour l'élever au rang des grandes zones logistiques au regard de position stratégique par l'intégration des activités de stockage et d'emballage. «La réalisation de l'extension projetée transformera cet équipement en pôle régional et national d'exportation des produits agricoles à partir des wilayas voisines et même du Sud», a-t-il noté. Le même opérateur a proposé la réalisation d'une piste d'atterrissage pour les avions de transports de marchandises et colis aériens et satisfaire l'exigence de rapidité dans le transport notamment de produits agricoles «périssables».

Smartphones et électroménager en tête des exportations

Les produits électroniques divers avec en tête les Smartphones et les produits électroménagers ont occupé «la première position» des exportations avec un total

de près de 20 millions dollars suivis des pâtes alimentaires et produits agricoles avec plus de 500 000 dollars puis des produits plastiques, textiles et matériaux de construction, souligne-t-on. Tous ces produits ont été dirigés vers 13 pays dont le Sénégal, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Bénin, la Mauritanie, la Tunisie, le Maroc, la Libye, les Emirats arabes unis, la France, l'Italie, les Etats-Unis et le Canada. Les diverses statistiques révèlent que les exportations des produits agricoles ont été toutefois «très modestes» et se sont limitées en fait à une seule opération en dépit des campagnes de sensibilisation sur les avantages et facilités mis à la disposition des exportateurs, est-il noté. Occupant une aire de 55 hectares, le port sec de Tixer est distant de 20 km de la ville de Bordj Bou Arreridj et de 30 km de celle de Sétif. Il jouit d'une capacité de 740 000 tonnes et constitue un prolongement au port maritime de Béjaïa. F. Y./R. R.

Sahara occidental

Président Ghali : «Le peuple et l'armée sahraouis sur la bonne voie pour arracher la victoire»

■ Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, a affirmé que la cause sahraouie avait franchi d'importants pas en enregistrant des avancées remarquables et en ouvrant des perspectives prometteuses pour davantage de victoires et d'acquis, précisant que l'année 2019 sera marquée par de nombreux défis que pourra relever le peuple sahraoui et à sa tête l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS).

Par Moncef H.

Au terme de la 3^e réunion de l'état-major de l'ALPS «Mohamed-Abdelaziz», le président de la RASD et Secrétaire général (SG) du Front Polisario a fait savoir que l'année passée s'était distinguée par «de nombreux acquis et victoires de la cause nationale, une occasion pour le peuple sahraoui de s'enorgueillir de ses réalisations après une année de combat et de résistance héroïques, partout où il se trouve, dans les territoires occupés, dans le sud du Maroc, les territoires libérés, les camps de l'honneur et de la dignité et au niveau de la diaspora».

«Le peuple sahraoui sera à la hauteur des défis, le voici aujourd'hui et à sa tête l'ALPS unie et le Front Polisario, déterminé à arracher son indépendance et à parachever la souveraineté de l'Etat sahraoui sur l'ensemble de ses territoires», a-t-il souligné.

La conférence a constitué, également, une occasion pour le président de la RASD qui a salué l'ALPS en faisant savoir qu'«elle sera, comme à l'accoutumée, à la hauteur des espoirs et aspirations du peuple sahraoui».

Une armée, poursuit M. Ghali, qui «assume pleinement ses missions, telles que prévues dans la Constitution, en faveur de la sauvegarde de la souveraineté de l'Etat sahraoui sur les territoires libérés, et fait face aux politiques de l'occupant marocain, à l'instar de la salle de guerre qu'elle livre à travers le trafic de drogue, la contrebande et le soutien aux groupes terroristes».

M. Ghali s'est félicité, par là même, de «l'expérience distinguée» de l'ouverture de l'Ecole militaire pour filles et l'Ecole nationale des cadets de la nation, «un acquis qui s'ajoute aux réalisations de l'armée sahraouie, eu égard à la place prépondérante qu'occupent la femme et la jeunesse, une place décisive dans l'histoire, le développement et l'épanouissement des nations». A ce propos, le président de la RASD a mis en avant le rôle «distingué» de la femme sahraouie dans la Glorieuse guerre du 20 mai.

L'Etat sahraoui se positionne dans plusieurs pôles

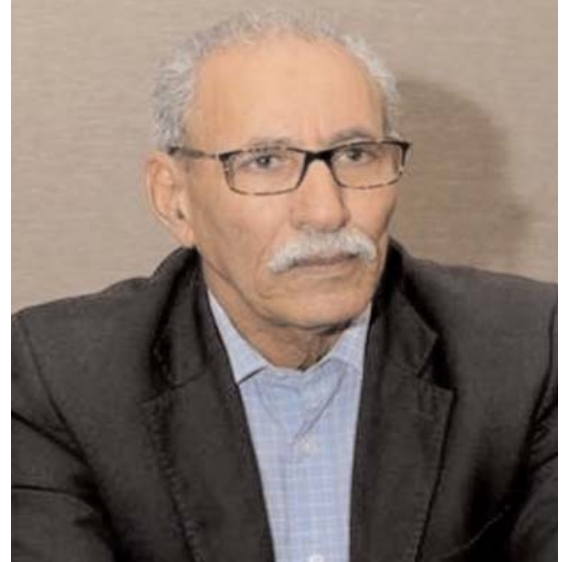
A la clôture de la réunion de l'état-major de l'Armée de libération populaire sahraouie (ALPS),

le président sahraoui a rappelé les réalisations de l'Etat sahraoui qui, a-t-il dit, «s'est positionné en tant que membre fondateur et acteur au sein de l'Union africaine en tenant compte des principes et clauses de son acte constitutif, en tête duquel figure le respect des frontières héritées au lendemain de l'indépendance».

Il a mis en avant, à cet égard, les décisions successives de la Cour de justice européenne (CJUE), qui représentent «un appui à l'arsenal des décisions internationales ayant tranché la nature du conflit au Sahara occidental, un territoire séparé et distinct du Royaume marocain».

En plus, en dépit des tentatives avilissantes menées par la France et l'Espagne au niveau de la Commission de l'Union européenne, la CJUE a réaffirmé la nullité de tout accord entre l'UE et le Maroc qui concerne les parties occupées du Sahara occidental et l'illégalité de leur exploitation par voie terrestre, aérienne ou maritime sans l'accord du peuple sahraoui à travers son seul représentant légal, le front Polisario, a-t-il ajouté.

M. Ghali a rendu hommage aux artisans de l'intifada pour l'indépendance et au «défi de ses



héros contre l'oppression et le blocus marocain», réitérant l'appel des Nations unies à accélérer la libération des détenus de Gdeim Izik, des étudiants, des journalistes et de tous les détenus politiques sahraouis emprisonnés dans les geôles marocaines.

Il a estimé que la résistance et la détermination du peuple sahraoui ont permis à l'ONU d'organiser la rencontre de Genève début décembre dernier, qualifiant cette rencontre d'avancée importante qui, a-t-il dit, «a réfuté les supercheries et les allégations de l'occupant marocain tout en affirmant qu'il n'y aurait pas de solution au conflit du Sahara

occidental sans le respect de la volonté souveraine du peuple sahraoui et son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance».

Baptisée du nom du Chahid «Mohamed Abdelaziz», la 3^e réunion élargie de l'état-major de l'ALPS était une occasion pour discuter des programmes annuels des directions centrales relevant du ministère de la Défense sahraoui, d'évaluer ceux de l'année précédente et de préparer le programme annuel de 2019 pour le ministère de la défense nationale sahraoui, a indiqué l'Agence de presse sahraouie SPS.

M. H./APS

Libye

La coopération sécuritaire pour le renforcement de la stabilité

Le gouvernement libyen a appelé à davantage de soutien international afin de mieux former le personnel de sécurité, tout en autorisant les services de sécurité libyens à coopérer avec leurs homologues de l'est du pays pour améliorer la situation sécuritaire et renforcer la stabilité.

Cette coopération aura comme but principal de renforcer la réconciliation inter-libyenne, a affirmé le ministre de l'Intérieur du gouvernement d'union nationale (GNA), Fathi Bashagha. A travers cette mesure, le ministère tend à améliorer la situation sécuritaire dans le pays, en proie à une crise politico-sécuritaire depuis la chute de l'ancien régime de Maâmmar Kaddafi en 2011.

«Le ministre de l'intérieur a accordé la permission à tous les départements et services de sécurité du ministère de contacter officiellement leurs homologues orientaux».

Des officiers de police et des forces de sécurité venus de diffé-

rentes régions du pays se sont rencontrés samedi dernier à Benghazi (est) dans le but d'unifier leurs efforts en matière de sécurité. Beaucoup d'observateurs voient cette rencontre comme un pas significatif vers la réunification de l'Etat libyen.

Les efforts de la communauté internationale durant l'année 2018 pour le règlement de la crise libyenne ont permis d'entrevoir une issue pacifique à travers un processus politique inclusif, alors que des défis sécuritaires et économiques restent encore à relever et nécessitent une mobilisation accrue des différentes parties libyennes.

En effet, les membres de la communauté internationale ont multiplié les initiatives durant l'année 2018 pour faire sortir la Libye d'une crise complexe et multidimensionnelle. Les démarches entreprises, dans ce cadre, devront permettre notamment d'aboutir à l'organisation des élections au printemps

2019, à l'édification des structures de l'Etat, à l'unification des

rangs de l'Armée nationale libyenne et à la dissolution des milices ainsi que les autres groupes armés, sans oublier la mise en marche de l'appareil économique.

Toutefois, après six ans d'efforts internationaux, la Libye n'est pas encore parvenue à instaurer une autorité centrale à même d'être le garant de la stabilité et l'unique interlocuteur vis-à-vis de la communauté internationale.

Un double scrutin législatif et présidentiel avant la fin du premier semestre 2019

Les services de sécurité libyens peinent à améliorer la situation sécuritaire dans le pays, qui souffre d'une recrudescence des violences et de divisions politiques depuis la chute de l'ancien régime en 2011.

Deux autorités rivales se disputent le pouvoir en Libye. Il s'agit du Gouvernement d'union nationale (GNA), reconnu par la communauté internationale, diri-

gé par Fayed Sarraj, qui siège à Tripoli, et le Parlement de Tobrouk, dans l'est du pays, dirigé par Aguila Salah Issa et soutenu par l'Armée commandée par Khalifa Haftar, mais dont le mandat a expiré.

Une situation qui n'a pas pour autant empêché la communauté internationale à lancer plusieurs initiatives en vue de réunir les parties libyennes, alors que les pays voisins et leurs partenaires européens ont organisé deux conférences internationales. La première s'était déroulée à Paris le 29 mai dernier, alors que la deuxième, organisée à l'initiative de l'Italie, avait eu lieu à Palerme les 12 et 13 novembre derniers.

S'inscrivant dans le cadre de la Feuille de route tracée par le Représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, cette voie de règlement du conflit tant attendue s'articule autour de la mise en place d'un cadre constitutionnel et l'organisation d'un double scrutin législatif et présidentiel avant la fin du premier

semestre 2019.

Dans le registre de la sécurité, le ministre de l'Intérieur libyen a tenu une rencontre avec le chargé d'affaires de l'ambassade britannique en Libye, Andrew Allen. Les deux responsables se sont réunis mercredi à Tripoli, où ils ont discuté de leur coopération en matière de sécurité.

Selon un communiqué du ministère de l'Intérieur, M. Bashagha a souligné l'importance du soutien logistique et sécuritaire apporté par le Royaume-Uni au gouvernement libyen, ainsi que la nécessité de mettre en place un «soutien international direct à travers la formation du personnel de sécurité et une consolidation des capacités du ministère».

Le diplomate britannique a quant à lui réaffirmé la détermination du Royaume-Uni à soutenir le gouvernement libyen sur les plans politique et économique, ainsi qu'à travailler à résoudre tous les problèmes de la région, notamment en Libye.

Racha G.



Etats-Unis

Nouvelle ère d'opposition à Trump à la Chambre des représentants

■ La démocrate Nancy Pelosi a défié Donald Trump dès son retour historique, jeudi, à la tête de la Chambre des représentants, en faisant approuver par sa nouvelle majorité des mesures visant à mettre fin au «shutdown» qui paralyse une partie des administrations américaines.

Par Rosa C.

Mais Donald Trump, qui a le pouvoir de veto, s'oppose vigoureusement à ces textes car ils ne comprennent pas le financement de son mur censé endiguer l'immigration clandestine à la frontière mexicaine. Dans un avant-goût du bras de fer tendu qui risque de plomber les deux dernières années de son mandat, ces mesures ne passeront donc probablement pas le Sénat, contrôlé par son parti républicain. Pour Nancy Pelosi et les démocrates, il s'agissait surtout, au premier jour de leur pouvoir retrouvé, de s'afficher en acteurs «responsables» faisant tout pour sortir de l'impasse budgétaire tandis que Donald Trump persiste selon eux dans des «caprices». Les deux parties se sont retrouvées hier à la mi-journée à la Maison-Blanche pour tenter de trouver une solution au «shutdown» qui paralyse 25% des administrations fédérales depuis bientôt deux semaines. «Nous ne nous faisons pas d'illusions, notre travail ne sera pas facile», avait reconnu plus tôt Nancy Pelosi, après avoir repris le marteau de «speaker», qu'elle avait déjà tenu entre 2007 et 2011 lorsqu'elle était devenue la pre-

mière femme de l'Histoire américaine à accéder à ce poste crucial. «Mais promettons que lorsque nous ne serons pas d'accord, nous nous respecterons». Après une joyeuse cacophonie rythmée par les pleurs d'un bébé, entourée de ses petits-enfants et des enfants d'autres élus venus assister à la cérémonie, Nancy Pelosi, élue à 78 ans par 220 voix, a prêté serment. Depuis jeudi midi, le 116^e Congrès américain est officiellement en session : 435 nouveaux élus à la Chambre des représentants et 100 sénateurs au Sénat. Nombre record de femmes et d'élus issus de minorités : devant une nouvelle Chambre qui multiplie les «premières», Nancy Pelosi a salué l'arrivée de nouveaux membres dont «l'optimisme, l'idéalisme» vont «renforcer» la démocratie. Dans l'hémicycle, la nouvelle élue démocrate progressiste Alexandria Ocasio-Cortez avait choisi un tailleur pantalon blanc, comme en hommage aux suffragettes qui se sont battues pour le droit de vote des femmes. Affirmant reprendre le poste avec «confiance en l'avenir», Nancy Pelosi a reconnu les «défis» qui l'attendent. Elle a dit vouloir protéger la classe moyenne, alors que Donald Trump avait su, en

2016, séduire certains des déçus du «rêve américain». Mais elle a aussi eu un message d'ouverture envers les migrants. Sur l'environnement, Nancy Pelosi a eu des mots très forts alors que Donald Trump a retiré les Etats-Unis de l'accord de Paris. «Nous devons aussi nous occuper de la menace existentielle de notre époque : la crise climatique», a déclaré la démocrate. Au Sénat, le vice-président républicain Mike Pence a présidé, sous les applaudissements, aux prestations de serment. Le bras de fer autour du «shutdown» annonce les féroces batailles à venir entre les démocrates et la Maison-Blanche, avec la promesse de multiples enquêtes parlementaires. En première ligne : les soupçons de collusion entre Moscou et son équipe de campagne électorale en 2016, alors que le mandat du républicain est, pratiquement depuis ses débuts, déjà empoisonné par l'enquête du procureur spécial Robert Mueller. Avec leur nouveau contrôle de la Chambre, les démocrates décrochent en effet la tête de commissions parlementaires dotées de puissants pouvoirs d'investigation, notamment ceux d'assigner les témoins à comparaître et d'ordonner la présentation de documents. Ils ont d'ailleurs promis d'exiger du milliardaire qu'il présente enfin ses déclarations d'impôts. Derrière ces turbulences, la perspective d'une procédure de destitution, ou



Ph. > D. R.

«impeachment», pourrait se dessiner plus nettement. Mais Nancy Pelosi a pour l'instant écarté cette idée, affirmant vouloir d'abord attendre les conclusions des enquêtes. Célèbre pour son sens tactique, elle devra le mettre à l'épreuve des tiraillements à ce sujet entre les jeunes pousses fraîchement élues qui se réclament de la «résistance» contre le président et les élus démocrates plus modérés qui ont gagné dans des circonscriptions pro-Trump.

Respectant la tradition, Nancy Pelosi a en tout cas adressé dès son premier jour à Donald Trump l'invitation formelle à prononcer le discours sur l'état de l'Union devant le Congrès au complet, le 29 janvier prochain. Et, ignorant pour quelques minutes la bataille autour du mur, le président républicain l'a félicitée pour son élection, en déclarant espérer pouvoir travailler avec elle, notamment sur de grands projets d'infrastructures.

R. C.



Points chauds

Politique

Par Fouzia Mahmoudi

L'histoire politique d'Alain Juppé s'étend sur plusieurs décennies et se sépare pour la première fois de la droite. En effet, Rassemblement pour la République (RPR), Union pour un mouvement populaire (UMP), Les Républicains, au long de sa prolifique carrière politique, Alain Juppé, ancien Premier ministre (1995-1997) de Jacques Chirac, aura vu son parti changer de nom, de dirigeants, de positionnement. Mais depuis le 1^{er} janvier 2019, après quarante-deux années d'adhésion, le maire de Bordeaux n'en est plus membre. Le porte-parole des Républicains, Gilles Platret, a confirmé cette information hier sur Franceinfo. Celui qui se rêvait président de la République après avoir servi plusieurs dirigeants a cessé de payer sa cotisation depuis deux ans. Il avait pris ses distances avec Les Républicains, n'adhérant pas à la ligne droitiste imposée par Laurent Wauquiez. Interrogé sur des informations de presse évoquant ce départ, Gilles Platret a déclaré que Juppé n'était «jamais venu en réunion de bureau depuis un an». C'est «une déception», mais «pas de la tristesse» : «On va survivre», a-t-il ajouté. «On ne va pas se raconter d'histoires. Il y a belle lurette qu'Alain Juppé n'est plus, dans les faits, membre des Républicains», a ajouté Platret. Alain Juppé, cofondateur de l'UMP en 2002 et candidat malheureux à la primaire de la droite et du centre pour la présidentielle de 2017, avait annoncé en janvier 2018 qu'il ne paierait pas sa cotisation. Au cours des derniers mois, il a exprimé régulièrement son soutien aux idées européennes d'Emmanuel Macron, qui vont selon lui «dans la bonne direction». Un soutien qui avait été dénoncé par certains représentants de la droite traditionnelle qui y voyaient là une véritable trahison. Mais ce soutien n'avait rien de nouveau, beaucoup à droite craignant même qu'après sa défaite à la primaire à la présidentielle il ne décide de rejoindre le fondateur d'En Marche ! Reste à savoir désormais si le maire de Bordeaux restera cantonné à la politique locale ou s'il trouvera un moyen de continuer à faire la politique nationale, comme il l'a fait ces derniers jours en faisant la leçon à Emmanuel Macron dont il critique le manque de mesures face au mouvement des «gilets jaunes». F. M.

Chine

Washington met en garde les Américains contre les arrestations «arbitraires»

Les Etats-Unis ont renouvelé jeudi leur mise en garde aux Américains qui se rendent en Chine en mettant l'accent contre l'application «arbitraire» des lois, dans un contexte tendu par l'arrestation de deux Canadiens. L'avertissement aux voyageurs du département d'Etat américain, mise à jour régulièrement, confirme dans sa version publiée jeudi, comme l'an dernier, que les Américains se rendant en Chine doivent faire preuve d'une «prudence accrue». Elle n'appelle pas à éviter les déplacements. Reprenant globalement ses mises en garde précédentes, la diplomatie américaine insiste sur le risque d'«application arbitraire des lois locales», sur les interdictions de sortie du pays parfois soudaines et sur le harcèlement dont peuvent selon elle être victimes les ressortissants américains d'origine chinoise. Le nouvel avertissement apporte notamment «des précisions supplémentaires sur le risque d'ar-

restations arbitraires et d'interdictions de sortie», a dit à l'AFP un porte-parole du département d'Etat. «Dans la plupart des cas, les ressortissants américains ne découvrent l'interdiction de sortie qu'au moment où ils veulent quitter la Chine, et il n'y a pas moyen de savoir combien de temps l'interdiction va durer», prévient la note aux voyageurs. «Des citoyens américains sous interdiction de sortie ont été harcelés et menacés», ajoute-t-elle. Interrogé à ce sujet lors d'une interview télévisée, le secrétaire d'Etat Mike Pompeo a déclaré que le département d'Etat voulait que les Américains «comprennent le risque mais continuent à aller en Chine lorsque c'est approprié». «Nous voulions leur faire savoir qu'il y a plus de risques provenant de ce que la Chine fait concernant des gens qui vont là-bas et qui ne sont pas autorisés à revenir», a dit M. Pompeo sur la chaîne Fox News. Les autorités chinoises ont arrê-

té le mois dernier deux Canadiens, un ex-diplomate et un homme d'affaires, accusés officiellement d'activités qui «menacent la sécurité nationale». Ces arrestations sont considérées par de nombreux observateurs comme une mesure de représailles à l'interpellation, au Canada, de la directrice financière du géant chinois des télécoms Huawei, Meng Wanzhou, à la demande de la justice américaine, qui l'accuse d'avoir violé les sanctions de Washington contre l'Iran. La Chine semble avoir voulu riposter l'année dernière aux avertissements adressés par Washington aux touristes américains en formulant elle-même ses propres mises en garde aux citoyens chinois qui veulent se rendre aux Etats-Unis. Pékin a ainsi souligné les risques présentés par les fusillades de masse fréquentes et le coût élevé des soins de santé aux Etats-Unis.



Musique

La chorale américaine «Morehouse College Glee Club» en spectacle à Alger

■ La chorale polyphonique américaine «The Morehouse College Glee Club», de l'université de musique américaine «Morehouse College», a animé un spectacle lyrique jeudi soir à Alger.

Par Racim C.

Organisé par l'Institut national supérieur de musique Mohamed-Fawzi (Insm) en partenariat avec l'ambassade des Etats-Unis à Alger, ce spectacle s'est tenu au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi devant un public très nombreux. Une trentaine de chanteurs, parfois accompagnés d'un pianiste, ont repris les classiques de cette chorale composée d'étudiants de l'institut fondé en 1911.

Plusieurs solistes ont été mis en avant que la chorale ne soit enrichie des voix d'une dizaine de chanteuses et chanteurs algériens en formation à l'Insm.

Plus tôt dans la soirée, un mémorandum d'accord a été signé entre l'Institut national supérieur de musique, représenté par son directeur Abdelkader Bouazzara, et le Morehouse College de l'Etat de Géorgie, représenté par le directeur de l'institut de musique Uzee Brown.

La signature de cet accord s'est déroulée en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, et de l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, John Desrocher.

Le mémorandum d'accord porte principalement sur les

«échanges en matière de formation au profit des étudiants et des formateurs, sur des ateliers de formation et de création, en plus d'une éventuelle tournée musicale algérienne aux Etats-Unis», explique le directeur de l'Insm.

Soirée Gospel à Tizi-Ouzou

Une soirée Gospel et negro spirituals a été offerte au public de Tizi-Ouzou, mercredi, par le «Glee Club» de l'Université Morehouse d'Atlanta en Géorgie (Etats-Unis), qui a donné son premier spectacle en Algérie, sur les planches du théâtre régional Kateb-Yacine.

Chorale créée en 1911, le «Glee Club» de l'université de Morehouse a enchanté l'assistance nombreuse, près de deux heures, avec des chansons du patrimoine noir américain, interprétées par des choristes aux performances vocales. Souvent mélancoliques et par moments rythmées, les chansons programmées racontent à la fois l'Amour spirituel, la paix et l'origine africaine des Noirs américains.

La première partie du spectacle, dirigé par David Morrow, composée de chants spirituels a été un moment d'apaisement et de détente, invitant l'âme à se

laisser bercer par la voix chaude des choristes interprétant des complaintes qui rappellent les souffrances d'esclaves noirs. Plus joyeux, d'autres chants tels que «Hallelujah» ont suivi pour apporter un air de joie et d'espoir.

Le Glee Club fondé en 1911, dans une université privée créée en 1867 afin d'offrir une éducation supérieure aux afro-américains qui ne pouvaient partager l'éducation des blancs dans les Etats du Sud à cause des lois ségrégationnistes, a rendu hommage, lors de cette soirée, à l'un de ses prestigieux élèves Martin Luther King, en interprétant deux chants «I Have Dream» et «We Shall overcome».

Le public attentif qui lançait des bravos et applaudissait la chorale à la fin de chaque interprétation, ne s'est pas fait prier pour accompagner les choristes qui ont interprété «Happy» et notamment «Meguru», un chant rythmé aux sonorités africaines et du tam-tam, par des applaudissements et de claquements de doigts. Un moment de partage et de communion que la musique, langage universel, a su créer. L'interprétation, en fusion entre le Glee Club et les étudiants de l'Institut national supérieur de musique (INSM) de deux choristes algériennes,



«Goumari» dans le style musical gnawi, et «Ah aya Zarzor» une chanson kabyle, a clôturé le spectacle, marqué par la présence des autorités locales à leur tête le wali, du directeur de l'INSM et du chef de mission adjoint de l'ambassade des Etats-Unis, dans une ambiance joyeuse et festive. Un deuxième et dernier spectacle a été donné,

par le Glee Club de Morehouse College, jeudi au Théâtre national d'Alger Mahieddine-Bachtarzi, a-t-on appris du chef de mission adjoint de l'ambassade des Etats-Unis, Lawrence Randolph, qui a observé que c'est la première fois que cette chorale se produit dans un pays d'Afrique du Nord.

R. C./APS

Cinéma

Projection à Oran du documentaire «Yes Lukan Tour» de Melissa Yami

Le nouveau film documentaire «Yes Lukan Tour» de Melissa Yami, dédié à la notion de citoyenneté positive, a été projeté jeudi à Oran, permettant à de nombreux jeunes de s'imprégner des initiatives positives accomplies ces dernières années dans différentes wilayas du pays.

La séance s'est déroulée au siège de l'association socioculturelle locale «Santé Sidi El-Houari» (SDH) au profit, notam-

ment, des jeunes stagiaires de l'école-chantier de cette organisation citoyenne bénévole et de cadres du mouvement associatif national.

«Il s'agit d'une projection en avant-première oranaise», a indiqué la vice-présidente de SDH, Assia Brahimi, rappelant que depuis sa sortie il y a quelques mois «Yes Lukan Tour» a été présenté en France, à Alger et à Djanet.

Le documentaire met en relief une trentaine d'initiatives individuelles, associatives ou entrepreneuriales, ayant un impact positif sur l'environnement, la santé, l'éducation, le patrimoine et le social.

La jeune réalisatrice évoque ainsi plusieurs actions phares, à l'instar du K'sar de 1 050 logements construits à Ghardaïa par un groupe de citoyens qui a utilisé des matériaux locaux en

s'évertuant à respecter l'architecture traditionnelle mozabite.

Cette initiative a permis aux couches basse et moyenne d'accéder à un logement à un prix estimé au tiers de la moyenne nationale dans le marché immobilier.

Parmi les autres exemples évoqués, la création d'un atelier de tissage de tapis à Timimoun qui forme et emploie des femmes de différents villages

voisins. Les tisserandes contribuent ainsi à la préservation des motifs traditionnels du Gourara avec des techniques ne portant pas atteinte à l'environnement, sachant que les teintures utilisées sont d'origine végétale bio.

Les associations oranaises «SDH» et «Bel-Horizon» sont également citées dans le documentaire qui met en valeur leurs actions citoyennes, respectivement dans les domaines de la formation/insertion des jeunes et la découverte du patrimoine historique local.

R. C.

ONU

2019 proclamée année internationale des langues autochtones

L'Assemblée générale des Nations unies a proclamé 2019 l'Année internationale des langues autochtones, afin de préserver, mettre en valeur et revitaliser les plus de 4 000 langues parlées par les peuples autochtones à travers le monde.

Selon l'Instance permanente sur les questions autochtones de l'ONU, une langue autochtone disparaît toutes les deux semaines.

«Nos langues sont le moyen de survie de nos cultures, de nos savoirs et contribuent à la diversité mondiale tant culturelle que biologique», a déclaré l'actuelle présidente de l'Instance permanente, Mariam Wallat Aboubacrine.

Les langues autochtones sont aussi des «systèmes de connaissance vastes et complexes qui ont été développés au fil des mil-

lénaires», poursuit l'Instance.

Elles constituent un élément central de l'identité des peuples autochtones, de la préservation de leurs cultures, philosophies et visions du monde ainsi que de l'expression de leur autodétermination.

«Lorsque des langues autochtones sont en péril, il en va de même pour les peuples», affirme le Forum onusien des peuples autochtones.

L'Instance permanente met en exergue plusieurs exemples réussis de revitalisation et développement de langues autochtones, tel que celui de Hawaï qui a réussi à ériger la langue hawaïenne en langue officielle de l'Etat d'Hawaï en 1978, alors qu'elle était en voie de disparition en 1970.

En revanche, certaines initiatives sont vouées à l'échec, signale l'Instance, pointant

du droit des lois et des politiques visant à protéger les neuf langues autochtones du Chili alors que le cadre juridique autorise seulement l'enseignement de quatre d'entre elles dans les écoles, si plus de 20% des effectifs scolaires sont composés d'autochtones, et sachant que la majorité des peuples autochtones au Chili vivent en milieu urbain, où ils ne représentent qu'une minorité.

Le manque de ressources financières et leur mauvaise allocation sont un des défis récurrents. Le financement est souvent fourni uniquement pour des enregistrements, notamment des enregistrements audiovisuels retranscrits, traduits et annotés, tandis que des fonds limités sont alloués aux programmes de revitalisation de la langue.

M. L.

AGEND'ART

Galerie d'arts de l'hôtel Sofitel (El-Hamma, Alger)
Jusqu'au 18 janvier :

Exposition «Un monde suspendu», de l'artiste Soraya Habes.

Cercle Frenz-Fanon de Riadh El-Feth (El-Madania, Alger)

Jusqu'au 15 janvier 2019 :
Exposition collective d'arts plastiques «Trait d'union».

Galerie d'arts Espaco (Résidence CMB, 196 Oued Terfa, El-Achour, Alger)
jusqu'au 8 janvier 2019 :

Exposition «7 houmate» de l'artiste plasticien Karim Sergoua.



Ligue des champions de la CAF Le CS Constantine va recruter deux attaquants étrangers

LE CS CONSTANTINE ambitionne de renforcer son effectif avant d'entamer la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique par le recrutement de deux attaquants étrangers avant la fin du mercato hivernal, a appris l'APS mercredi auprès du chargé de communication de ce club de Ligue 1.

S'exprimant en marge d'une séance d'entraînement du club constantinois, Salim Laieb a précisé qu'il s'agit de l'attaquant camerounais Arouna Dang (25 ans), surnommé «le géant», qui est en fin de contrat avec le club argentin Atletico Huracán, ainsi que l'attaquant congolais Dylan Bahamboula, (23 ans) du club roumain Astra Ploiesti seront présents «au début de la semaine prochaine pour finaliser leurs contrats», assurant que les responsables du CS Constantine ambitionnent d'atteindre un tour avancé dans cette compétition africaine.

Après avoir convaincu ces deux jours à rejoindre le club des sanafirs, les dirigeants du club constantinois ont finalisé les démarches administratives nécessaires quant au transfert

de ces joueurs étrangers et devront les faire signer avant le premier match de la phase de poules de la Ligue des champions, prévu le 11 janvier prochain à 20 heures contre le Club Africain (Tunisie) au stade d'El Manzah, a-t-on souligné.

Le manager général du club, Tarek Arama, qui a «échoué» de faire signer les joueurs Jean-Marc Makusu du Vita club du Congo et Amir Saayoud de l'USM Alger, a cependant réussi sa première recrue hivernale, en engageant l'ex-milieu de terrain du MC Oran Nassim Yatou (27 ans) pour un contrat de deux (2) ans.

Arama a fait savoir de son côté que le CS Constantine «peut créer la surprise» lors de cette phase de Ligue des champions d'Afrique, à la faveur de l'engagement des deux prochains joueurs. Il est à noter que le champion d'Algérie sortant a entamé la séance d'entraînement de mercredi avec un moral au «beau fixe» après sa qualification pour les 8^e de finale de la Coupe d'Algérie aux dépens de l'IB Lakhadaria (1-0) lundi dernier.

Ligue 1/MCO Course contre la montre pour apurer les dettes du club

■ Le président du MC Oran, Ahmed Belhadj, a entamé l'opération d'apurement des dettes du club vis-à-vis d'anciens joueurs et entraîneurs pour lever l'interdiction de recrutement frappant actuellement cette formation de Ligue 1 Mobilis, a-t-on appris jeudi de la direction de cette dernière.



Ph. > D. R.

Journée nationale du Cross de l'ANP Forte participation à Oran

UN GRAND nombre de cadres et d'éléments représentant différentes unités relevant de la 2^e Région militaire (RM) ont pris part, jeudi à Oran, à la journée nationale du Cross de l'Armée nationale populaire (ANP).

Cette compétition sportive, dont le coup d'envoi a été donné par le chef du Centre opérationnel de la 2^e Région militaire, le colonel Khaled Benmouhoub, s'est déroulée au niveau du parcours du 2^e Régiment de Transport et de la circulation routière Chahid Belkacem Hadadane.

Des éléments de plusieurs unités de la 2^e Région militaire se sont illustrés en glanant les trois premières places des quatre catégories de cette compétition.

Ainsi, dans la catégorie de plus de 40 ans, Belkacem Hocine, Atik Belkadi et Abdelghani Alem, se sont adjugés respectivement les pre-

mières places.

Hidra Khalil, Yekhlef Boumediene et Tamouri Lahbib, ont réussi, quant à eux, à décrocher les premières places dans la catégorie de 33 à 40 ans.

Dans celle de 26 à 32 ans, le dernier mot est revenu à Bacha Mohamed, suivi respectivement de Raai Salaheddine et Mezghou Abdelkader.

Enfin, s'agissant de la catégorie de 18 à 25 ans, Hamoumene Yacine a remporté la première place, suivi de Nabti Aymen et Louhani Salim.

Cette course, qui s'inscrit dans le cadre du programme annuel des manifestations sportives de l'ANP, a été une occasion pour évaluer la préparation physique et les capacités des éléments ainsi que la promotion du sport dans les rangs de l'ANP, a souligné à l'APS le chef du service régional des sports à la 2^e RM, le lieutenant-colonel Abdelhak Chetaïbi.

Le montant global des dettes fixé par la Chambre de résolution des litiges (CRL) à laquelle ont recouru les plaignants est de l'ordre de 44 millions DA, souligne-t-on.

Cependant, l'opération n'est qu'à ses débuts, ce qui voudrait dire que les deux premières recrues hivernales du vieux club de la capitale de l'Ouest du pays, en l'occurrence les défenseurs Abderrahmane Mohamedi (ex-USM Blida) et l'Ivoirien Vivien Assie (ex-USM Alger), n'auront pas de sitôt leurs nouvelles licences, selon la même source.

Le président Belhadj qui devra, entre-temps, se désister de la quote-part de son club des

droits de retransmission télévisuelle sur le règlement définitif de ce dossier avant mardi prochain qui coïncide avec un match difficile contre la JS Saoura pour le compte de la 17^e journée du championnat, indique-t-on encore.

Par ailleurs, l'entraîneur du MCO, Omar Belatoui, a donné son aval pour le recrutement de l'attaquant camerounais Landry Ntanke Tchatchet, mis à l'essai lors du match amical contre l'USM Blida (2-1), lundi dernier au stade Ahmed-Zabana à Oran.

Selon Belatoui, dans une déclaration à l'APS, «le dernier mot revient toutefois au président Belhadj, habilité à trancher ce dossier».

Le MCO est en train de connaître un mercato hivernal mouvementé avec le départ de plus moins de six joueurs : Bouazza, Hamar, Bouchar, Bellal, Yettou et le Malien Dosse.

L'équipe, qui a terminé à la 9^e place la phase aller, devançant de trois unités seulement le 14^e et 3^e reléguable, l'USM Bel-Abbès, affrontera vendredi au stade de Magra le CA Bordj Bou Arreridj à huis clos dans le cadre de la 16^e journée du championnat.

Pour cette rencontre, l'entraîneur Belatoui a dû faire appel à quelques joueurs de l'équipe de réserve pour pallier les départs des six joueurs précités.

Ligue des champions (2^e journée) L'Algérien Ghorbal arbitrera Asec Mimosas (CIV)-Lobi Stars (NGR)

L'ARBITRE international algérien Mustapha Ghorbal dirigera la rencontre entre les Ivoiriens d'Asec Mimosas et les Nigériens de Lobi Stars, prévue le 19 janvier à 16h00 à Abidjan pour le compte de la deuxième journée de la phase de poules de la Ligue des champions, a indiqué jeudi la Confédération africaine de football (CAF).

Mustapha Ghorbal sera secondé dans sa mission par ses deux compatriotes Abdelhak Etchiali et Bouabdellah Omari.

A noter que l'arbitre international algérien Mehdi Abid-Charef, suspendu provisoirement par la CAF depuis la finale aller de la Ligue des champions entre Al Ahly et l'ES Tunis (3-1) disputée en novembre dernier à Alexandrie, n'a pas été désigné pour les deux premières journées de la phase de poules de la prestigieuse compétition de clubs, tout comme le Zambien Janny Sikazwe, lui aussi sanctionné par l'instance africaine.

Judo/Championnat d'Algérie (seniors - kata) Le duo Akil-Kohli sacré

Le duo Mohamed Akil - Rabie Kohli du CSA Chorta d'Oran a été sacré champion d'Algérie de judo kata, spécialité Nage No Kata, lors de la finale disputée jeudi à la salle Harcha-Hacène (Alger) avec la participation de sept équipes.

Akil et Kohli, avec un total de 471 points, ont devancé le duo du DSM Boudouaou composé des frères Meroune et Nacer Bouguetaya (424 pts) alors que Mohamed et Rabie Amrani du Wafa Sidi Bel Abbès ont complété le podium avec 391 points.

Cette neuvième édition du Championnat d'Algérie de judo kata a été marquée par l'annula-

tion des épreuves féminines, faute de participantes, ont indiqué les organisateurs.

Les épreuves du Championnat d'Algérie de judo seniors se poursuivent aujourd'hui avec le déroulement des épreuves de kumité individuelles, messieurs et dames.

La journée d'hier a été consacrée aux poids légers avec six finales au programme de la compétition. Il s'agit des catégories (-60kg, -66 kg, -73kg) chez les messieurs et (-48kg, -52kg, -57kg) chez les dames.

Les éliminatoires débiteront à partir de 9h00 du matin, alors que les finales sont prévues à

partir de 16h00.

Selon le directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Salim Boutabcha, cette compétition est un rendez-vous «important» pour les judokas algériens avant d'aborder «le Grand Slam de Paris», prévu en février prochain.

«Ce Championnat, inscrit dans le calendrier de l'instance fédérale, reste une étape importante pour nos judokas avant le Grand Slam de Paris. La majorité d'entre eux vont se donner à fond malgré la rude concurrence pour assurer leur billet de participation», a-t-il déclaré.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Constantine

Décès d'un jeune couple, asphyxié par le monoxyde de carbone

UN JEUNE couple est décédé asphyxié par le monoxyde de carbone, dans la nuit de jeudi à vendredi, à la ville Ali-Mendjeli (Constantine), ont indiqué hier les services de la Protection civile. Les éléments de l'unité principale Benattallah-Mohamed-Cherif sont intervenus pour secourir un homme de 30 ans et son épouse âgée de 29 ans à l'unité de voisinage (UV) 8 de la ville Ali-Mendjeli, ont précisé les

mêmes services, soulignant que les victimes étaient mortes à l'arrivée des médecins pompiers. La même source a indiqué que les victimes étaient décédées asphyxiées par des gaz de monoxyde de carbone émanant du chauffage à l'intérieur de leur habitation, relevant que les dépouilles ont été transférées à la morgue de l'hôpital Ali-Mendjeli.

O. N.

Bedoui à Tamanrasset

Plusieurs projets lancés ou inaugurés aujourd'hui à In-Guezzam

PLUSIEURS projets de développement socio-économiques de la circonscription administrative frontalière d'In-Guezzam (420 km au sud de Tamanrasset) feront l'objet aujourd'hui d'inspection et seront lancés ou inaugurés par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, accompagné d'une délégation ministérielle, a-t-on appris des services de la wilaya de Tamanrasset.

M. Bedoui devra, à cette occasion, lancer le projet d'une route nationale reliant Tin-Zaouatine à Silet sur 207 km, avant d'inaugurer un groupement scolaire, un poste avancé de la Protection civile, un centre de la formation professionnelle et une piscine de proximité à Tin-Zaouatine. Selon le programme de la visite, il donnera également le coup d'envoi d'une opération de solidarité en direction des populations nomades, financée sur budget de l'Etat, avant de rencontrer la société civile à Tin-Zaouatine.

Accompagnée des ministres de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, des Travaux publics et des Transports, et du Commerce, Mokhtar Hasbelloui, Abdelghani Zaâlane et Said Djellab respectivement, M. Bedoui poursuivra sa tournée au chef-lieu de la circonscription administrative d'In-

Guezzam où il devra inspecter les installations aéroportuaires, lancer un projet de base logistique pour développer les exportations et inaugurer un centre d'hébergement de migrants clandestins.

La mise en service du siège de la Police des frontières, d'un lycée et d'une piscine couverte, ainsi que l'octroi d'ambulances à des entreprises publiques de santé de proximité, sont également au programme de visite de la délégation qui achèvera la première journée de sa visite par une rencontre avec la société civile d'In-Guezzam.

Les deux journées suivantes de cette visite conduiront la délégation ministérielle à la circonscription administrative d'In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset), puis au chef-lieu de la wilaya de Tamanrasset, selon le programme.

La circonscription administrative d'In-Guezzam, tout comme celle d'In-Salah, a été créée en vertu du décret présidentiel 15-140 du 27 mai 2015 portant création de circonscriptions administratives dans certaines wilayas et fixant les règles particulières qui leur sont liées.

L'objectif étant de donner à cette collectivité les moyens de se développer et d'améliorer le cadre de vie de ses habitants, dans le cadre d'une stratégie de développement des régions frontalières.

K. L.

Saisie de plus de 60 kg de kif

Démantèlement d'un réseau criminel à Aïn Defla

LA POLICE judiciaire de la sûreté de la wilaya de Aïn Defla a démantelé, cette semaine, un réseau criminel spécialisé dans le trafic illicite de drogue, et saisi plus de 60 kg de kif traité, a indiqué, hier, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la sûreté de la wilaya de Aïn Defla a démantelé cette semaine un groupe criminel spécialisé dans le trafic illicite de drogues et saisi plus de 60 kg de drogue», ajoute le communiqué. Après la fouille minutieuse du

domicile et du véhicule d'un individu suspect, les policiers ont saisi une quantité de 60 kg et 90g de drogue, dissimulée dans sa voiture, en sus de 30 comprimés psychotropes, une somme d'argent de 34 millions de centimes et des téléphones portables, précise la même source, ajoutant que l'opération s'est soldée également par l'arrêt d'un autre individu impliqué dans la même affaire. Les mis en cause ont été présentés devant la justice, conclut le document.

Omar B.

Ce qui attend les Algériens en 2019



Djalou@hotmail.com

Le ministère de l'Intérieur au sujet des migrants refoulés au sud du pays :

«Ce sont des djihadistes qui étaient à Alep»

■ Qualifiant d'«erronés et de fallacieux» les éléments d'informations contenus dans des rapports diffusés au sujet des personnes refoulées dernièrement aux frontières sud du pays, un responsable au ministère de l'Intérieur a affirmé que «ce ne sont pas des migrants mais des membres de l'armée syrienne libre qui étaient à Alep».

Par Thinhinene Khouchi

En effet, en se basant sur des informations d'organisations de droits de l'homme, des informations faisant état d'un refoulement par les autorités algériennes vers le Niger de dizaines de personnes, en majorité des Syriens, ont été publiées par des médias et des sites internet. Selon un directeur au ministère de l'Intérieur chargé du centre opérationnel du ministère et du dossier de la migration, Hacene Kacimi, «il y a des éléments tout à fait erronés et fallacieux et qui ne correspondent pas aux événements tels qu'ils se sont déroulés». Il a expliqué que «d'abord ils les ont présentés comme étant des migrants alors qu'ils ne le sont pas. Pourquoi ne

sont-ils pas des migrants ? Tout simplement ce sont des membres de l'armée syrienne libre qui étaient à Alep», précise le responsable, regrettant que certaines organisations des droits de l'homme reprennent de fausses informations. Kacimi a réfuté aussi «les accusations selon lesquelles les autorités algériennes auraient refusé à ces personnes qu'elles demandent l'asile». «Ces djihadistes, quand ils sont arrivés en Turquie, si vraiment ils étaient menacés dans leur vie, pourquoi n'ont-ils pas demandé le droit d'asile en Turquie ?», s'est interrogé Kacimi, qui a noté que ces gens-là ont bénéficié de faux passeports avant d'être transférés par avion vers le Soudan et ensuite vers la Mauritanie.

Le même responsable pose également une série d'interrogations : quel est le migrant qui peut se permettre le luxe de voyager par tant de capitales et de déboursier plus de 200 millions de centimes pour arriver aux frontières sud de l'Algérie ? Qui finance l'organisation, l'encadrement et la protection de ces djihadistes ? Il a relevé, dans ce sens, qu'à partir de la Mauritanie, «ils rentrent vers le Nord du Mali sous une protection de groupes terroristes qui les ramènent vers Ain Khail pour les

faire rentrer dans le territoire national par Timiaouine. Et il y a une deuxième route qui passe (par avion) du Soudan vers Bamako où il y a de fortes complicités locales qui les font remonter vers Agades où ils sont pris charge par des groupes armés pour les faire remonter vers les frontières algériennes». Se posant aussi des questions sur les financements de «ces colonnes de djihadistes», sur la partie qui leur accorde une protection, Kacimi regrette que tous ces éléments d'informations ne soient pas évoqués dans les communiqués de ces organisations. Autre chose, a ajouté le même responsable, «si c'étaient vraiment des migrants en détresse et qu'ils avaient besoin de la protection des autorités algériennes, pourquoi, quand ils sont arrivés aux frontières algériennes, ils ne se sont pas adressés aux autorités algériennes qu'ils ont évitées pour échapper au contrôle des autorités publiques». Il a souligné que ces personnes ont été interceptées «en flagrant délit de franchise illégal des frontières algériennes et ont été installées dans le centre d'accueil de Tamanrasset où ont été confirmés leur origine et leur parcours».

T. K.